

NOM :

Prénom :

Classe :

Évaluation EMC1 + EMC2

Maîtrise de la langue / Présentation : /1 point

Exercice 1 – Définitions (/ 6 points)

Consigne : reliez les mots à la définition qui convient sur le sujet.

Préjugés	•	•	Identité officielle d'une personne, reconnue et protégée par l'État.
Discrimination	•	•	Idee préconçue, souvent négative, que l'on a sur une personne ou une situation.
Racisme	•	•	Ensemble des éléments relevant d'un choix fait par les individus et qui les distinguent les uns des autres.
Stéréotypes	•	•	Attitude discriminatoire fondée sur la race.
Identité personnelle	•	•	Fait de traiter quelqu'un différemment à cause de son origine, son sexe, son apparence physique...
Identité légale	•	•	Représentation simplifiée, déformée de certaines caractéristiques attribuées à un individu.

Exercice 2 – Questions liées à la leçon (/ 13 points)

Consigne : répondez aux questions suivantes en faisant des phrases sur votre copie.

1°) Donnez deux éléments faisant partie de l'identité légale d'un individu – 1 point.

2°) Donnez deux éléments faisant partie de l'identité personnelle d'un individu – 1 point.

3°) En quoi les préjugés peuvent-ils constituer une remise en cause de l'égalité entre les individus – 2 points.

4°) La notion de « race » pour l'être humain est-elle pertinente ? Justifiez votre réponse – 2 points.

5°) En quelques lignes, racontez l'action d'une personne qui, par ses actes, ses paroles, ses combats, a œuvré pour l'égalité entre les individus – 3 points.

6°) Identifiez avec précision de quoi sont victimes les personnes dont les exemples sont mentionnés dans le tableau ci-dessous. Pour cela, vous appellerez sur votre copie le numéro de l'exemple – 4 points.

Exemple N°1 Alexandre est en seconde. Sa classe part en voyage scolaire en Pologne. L'établissement scolaire refuse de l'inscrire à ce voyage car il est sourd.	Exemple N°2 Marina souhaite s'inscrire dans un club de sport. Sur le document d'inscription, on lui demande d'indiquer sa religion. Marina indique qu'elle est juive. Son inscription est refusée car il n'y aurait apparemment plus de place.
Exemple N°3  Martin et Léo, en couple, se voit refuser la location d'un appartement.	Exemple N°4  Nicolas, qui postule à un emploi, ne sera jamais rappelé car sa couleur de peau est noire.

Exercice 3 – Étude de documents (/ 10 points)

Consigne : lisez les documents ci-après et répondez aux questions sur votre copie en faisant des phrases.

Doc 1 – L'année 1983 en France	Doc 2 – Une réappropriation symbolique
« Dans la période 1980-1983, j'avais alors 20 ans, s'est produite toute une série de meurtres de jeunes maghrébins, commis par la police. On était tiré comme du gibier. (...) À côté de ça, la justice ne suivait pas. Des gamins étaient lourdement condamnés pour de petits actes de délinquance, pendant des meurtriers n'étaient pas inquiétés. On avait clairement le sentiment qu'il y avait une justice pour nous et une justice pour eux. Et puis mon pote Toumi Djaïdja s'est fait tirer dessus par un policier. (...) Le flic a pris son chien, est remonté dans sa voiture. Deux collègues s'y trouvaient, ils sont partis comme ça, sans se retourner. C'est nous qui avons dû appeler les secours. Ils ont mis près d'une demi-heure à arriver, l'attente était interminable. Alors l'idée de la marche a germé en nous ». Interview de Djamel Atallah, marcheur de 1983, www.nouvelobs.com, 2013.	 Peu nombreux au départ le 15 octobre 1983, et partis dans une quasi-indifférence ; les marcheurs, enfants d'immigrés et militants antiracistes, parcourent environ 1000km. Le choix de la cité de Marseille comme lieu de départ n'était pas dû au hasard. Cette ville, riche des vagues successives de voyageurs et d'immigrants qui ont fait son histoire, permettait aux marcheurs de faire l'éloge de la diversité, de rendre hommage à leurs parents...
Doc 3 – Une marche inédite	Doc 4 – Bilan de l'action
 C'est un mode d'action inédit en France. La marche est inspirée par le Mouvement des droits civiques mené au début des années 1960 par la communauté noire aux États-Unis ainsi que la philosophie de la non-violence voulue par exemple par Martin Luther King ou Gandhi.	Relayé par les médias, le mouvement prend peu à peu de l'ampleur, d'autant qu'un nouveau drame raciste se produit : en novembre, un jeune algérien est défenestré d'un train par trois hommes. Les partis politiques de gauche et les associations appellent leurs militants à rejoindre le mouvement. 100 000 personnes défilent à Paris le 3 décembre. « Mais est-ce vraiment un succès ? Le président François Mitterrand les reçoit à l'Élysée et leur octroie du bout des lèvres quelques avantages mais il ne répond pas vraiment à l'une des problématiques qui était la leur : celle d'une égalité au sein de la société française. Ils attendaient plus : ils n'obtiendront pas le droit de vote des étrangers par exemple ». D'après Pascal BLANCHARD, historien, « La marche des beurs : quel bilan trente ans après », 2013.

1°) Docs 1 et 2 – Qui sont les initiateurs de la marche pour l'Égalité ? – 1 point.

2°) Docs 1 et 2 – Que dénoncent-ils avec cette marche ? – 1 point.

3°) Docs 2 et 3 - Quand sont-ils partis ? Quand sont-ils arrivés ? Combien de kilomètres ont-ils parcouru ? – 3 points.

4°) Doc 3 - Comment nomme-t-on le mode d'action qu'ils ont choisi d'adopter face au racisme dont ils étaient victimes ? – 1 point.

5°) Doc 4 - Pour quelles raisons les marcheurs ont-ils réuni de plus en plus de monde ? – 2 points.

6°) Doc 4 – Quel bilan peut-on dresser de cette action ? – 2 points.